

COMMUNE DE GRÉZIEU-LA-VARENNE

Acte publié le

ARRÊTÉ N° PM016/2025

13 FEV. 2025

OBJET : Règlementation de la circulation et du stationnement
Travaux fibre optique chambre télécom
Avenue Emile Evellier et place des Anciens Combattants

Le Maire de la commune de GRÉZIEU-LA-VARENNE (Rhône),

VU le code pénal et notamment l'article R610-5 ;

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2211-1, L 2212-2, L2212- 5 ;

VU le code de la route ;

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (Livre 1 – 8^e partie Signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 24/11/67 relatif à la signalisation routière et modifiée successivement ;

VU la demande de la société SERFIM-TIC, en date du 4 février 2025 ;

VU l'avis du Département en date du 7 février 2025 ;

CONSIDÉRANT qu'il va être entrepris des travaux de fibre optique sur des chambres télécom au niveau du 11 avenue Emile Evellier et place des Anciens Combattants ;

CONSIDÉRANT qu'il importe de réglementer la circulation et le stationnement pour assurer la sécurité des usagers de la route et celle des ouvriers ;

CONSIDÉRANT que le secteur en cause est en agglomération ;

A R R Ê T É

ARTICLE 1 : Entre le lundi 17 février et le vendredi 28 février 2025, pour une durée de 1 à 2 jours, entre 8 h et 17 h, la chaussée sera réduite au droit du n° 11 de l'avenue Emile Evellier et place des Anciens Combattants.

ARTICLE 2 : La circulation sera régulée avec alternat manuel et limitée à 30 km/heure.

ARTICLE 3 : Le stationnement de tout véhicule sera interdit au droit des travaux.

ARTICLE 4 : Une signalisation appropriée sera installée par le demandeur.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté sera publié et affiché aux abords immédiats du chantier, 48 heures avant le début des travaux.

ARTICLE 6 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- la brigade de gendarmerie de VAUGNERAY,
- la police municipale de GRÉZIEU-LA-VARENNE,
- le service environnement de la CCVL,
- la société SERFIM TIC.

Fait à GRÉZIEU-LA-VARENNE le 7 février 2025

Bertrand ROMIER, Maire

